

Du «Home Staging» à Deux-Montagnes?



Publié le 20 Juin 2011

[Valérie Maynard](#) 

Réaménagement du parc Moir

Malgré la tenue, en février dernier, d'un registre auquel près de 700 personnes ont apposé leur signature, forçant ainsi l'abandon du projet, des citoyens de Deux-Montagnes sont revenus à la charge concernant d'éventuels travaux au parc Moir, situé au bout de la 3e Avenue, en bordure de la rivière des Mille Îles.

Sujets :

[Ville pour la suite des choses](#) , [Parc Moir](#) , [Deux-Montagnes](#) , [Sainte-Rose](#)

Rappelons que les travaux évoqués visaient essentiellement, et à hauteur de 400 000 \$, le réaménagement de l'endroit en le dotant de 15 et 25 places de stationnement, de quelques supports à vélos, de mobilier urbain et de sentiers piétonniers. «*Pourquoi dépenser un tel montant pour faire des stationnements? Allez-vous tenir un référendum sur la question?*» Autant de questions entendues lors de la séance municipale des élus deux-montagnais du 9 juin dernier.

Dans une lettre adressée au maire en date du 5 mai dernier, l'un d'eux, David Palmer, disait s'interroger sur la volonté des élus d'adopter un tel projet, considérant la réalité financière de la Ville. Ce à quoi le maire Lauzon a répondu, au profit des citoyens présents, que le réaménagement de ce parc faisait, entre autres, partie des gestes à poser pour attirer les «*clients potentiels*» à Deux-Montagnes.

«On peut faire ici le parallèle avec le concept, désormais très populaire, de «Home Staging», qui allie un ensemble de techniques permettant de mettre en valeur une propriété dans le but de créer chez l'acheteur le vif désir de la posséder. Nous devons faire de même avec ce secteur de la ville. Il faut le revamper, le rendre attrayant pour susciter l'envie des investisseurs d'y implanter de beaux projets qui généreront d'importants revenus de taxes en attirant une nouvelle population de résidents et de commerçants», a-t-il expliqué. Des propos repris en substance dans une lettre du maire, datée cette fois du 13 juin 2011 et disponible sur le site Web de la Ville.

Soulignons que le parc Moir, situé à l'entrée est de la ville, est sis dans un secteur où sont érigés quelques bâtiments de belle architecture, mais aussi plusieurs terrains vacants, des bâtiments vides, voire laissés à l'abandon qui, selon le maire, nuisent à l'arrivée de nouveaux projets immobiliers essentiels pour l'avenir de la ville.

«Plusieurs promoteurs ont été approchés, mais aucun dans la situation actuelle n'est

intéressé à risquer des constructions prestigieuses étant persuadés que leurs clients potentiels ne seraient pas intéressés à venir s'y établir», a-t-il plaidé.

Pour illustrer son propos, le maire a cité en exemple les secteurs du Vieux-Saint-Eustache, du Vieux-Terrebonne, de Sainte-Rose, à Laval et du chemin de la Grande-Côte, à Rosemère. Autant de points d'intérêt, estime-t-il, qui aujourd'hui *«enorgueillissent les résidants, séduisent les visiteurs et attirent de nouveaux résidants et commerçants».*

C'est dans cette optique que la Ville aurait fait une offre d'achat à la propriétaire de la maison située tout juste à proximité du parc Moir, *«afin de valider si la dame était vraiment intéressée à vendre»*, a justifié le maire. Un éventuel projet de restaurant, explique-t-on, aurait motivé la Ville à entreprendre pareille démarche.

À ce stade-ci, les recommandations des divers comités de consultation issus des États généraux, attendues d'ici la fin de l'année 2011, guideront la Ville pour la suite des choses.